

LE ROVE

Allocation du Maire, Georges ROSSO

lors de la cérémonie des vœux du maire à la population, le Vendredi 12 janvier 2018

Cette cérémonie des vœux qui nous rassemble reste pour le conseil municipal et moi-même la plus belle occasion de rendre hommage à la population de notre village. Nous y sommes très attachés car elle permet de nous retrouver pour célébrer ensemble la nouvelle année dans un grand moment de convivialité et d'unité.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les présidentes et les présidents d'associations du village qui ont bien voulu, comme le veut la tradition au Rove, répondre à notre invitation.

Je salue la présence dans la salle de Jérémy Bacchi, secrétaire départemental de la fédération du parti communiste français qui a succédé à Pierre Dharréville, élu député de la 13^e circonscription ; Marc Poggiale, responsable des élus communistes à la métropole, Frédéric Ounanian, premier adjoint de la ville d'Ensuès-la-Redonne ; Frédéric Bachet, directeur du parc marin de la côte bleue ; Renaud de Carmantran, directeur chargé de mission exploitation à la société des eaux de Marseille Métropole ; le lieutenant Jérôme Invernizzi, commandant de brigade de la gendarmerie de Carry le rouet et d'Audrey Garino, directrice du journal la Marseillaise.

Merci à notre ami, Maurice Gouiran, d'avoir répondu à mon invitation pour dédicacer ses derniers romans.

Maurice a déjà écrit 27 Polars et a participé à de nombreuses parutions. Il est un romancier reconnu dans les milieux littéraires et chacun de ses livres suscite un vif intérêt de la part de milliers de lecteurs.

En mai 2018 paraîtra son 28^{ème} roman sous le titre « L'irlandais » et nul doute qu'il aura autant de succès.

Merci au rovenain, Joris Rastello de nous présenter pour la deuxième année consécutive le photomaton créé par sa jeune société pour égayer les évènements.

Vous pourrez immortaliser de manière originale et festive cette cérémonie en repartant avec une photo souvenir gratuite.

Merci à toutes les personnes qui ont préparé ce magnifique buffet : les bénévoles du comité des fêtes et leur président, René Giordano, les bénévoles de l'Omas et leur président, Georges Dequivre ; ainsi que tout le personnel municipal.

Toutes ces personnes ont réalisé un travail remarquable sous la direction de l'adjointe au personnel, Viviane Rosso.

Je m'empresse au nom de toute l'équipe municipale, de toutes les personnalités, ici rassemblées à mes côtés, de vous présenter à chacune et à chacun, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que 2018 vous apporte à vous et à celles et ceux qui vous sont chers, un bonheur partagé, de l'amour et de la santé.

Comme le veut l'usage, la cérémonie des Vœux est l'occasion de faire un retour sur l'année écoulée.

Sur le plan international, l'actualité dominante reste celle des guerres, des conflits qui se succèdent un peu partout dans le monde et qui provoquent des situations catastrophiques pour les droits de l'homme.

Ces évènements insupportables nous montrent toute l'inhumanité que peuvent engendrés les conflits.

Ils nous conduisent également à poursuivre notre combat inlassable pour la Paix et la solidarité entre tous les peuples.

Cette situation aussi dramatique soit-elle ne doit pas nous détourner de la triste réalité sociale dans laquelle notre pays est englué.

Car à côté de la violence des guerres il y a une violence qui fait tout autant de ravage, c'est celle de la violence sociale.

Sur le plan national, l'année 2017 aura été marquée par des échéances électorales importantes.

L'ancien ministre de François Hollande, Emmanuel Macron, a été élu Président de la République avec une majorité à l'Assemblée nationale qui va lui permettre de continuer ce que Hollande avait commencé ; à savoir faire payer aux collectivités et donc aux citoyens les cadeaux faits aux grandes fortunes.

Les élus que nous sommes font face à une situation inédite.

Jamais nos institutions territoriales n'ont été à ce point mis à mal de la part du pouvoir central. Il y a une volonté farouche de réduire le rôle primordial des collectivités territoriales dans la gestion de notre pays et dans la préservation des équilibres économiques et sociaux. Creuset de la démocratie, facteur de la cohésion sociale, les structures institutionnelles locales, départementales ou régionales sont en passe d'être asservies totalement aux objectifs économiques à court terme du système en place : la financiarisation de tous les secteurs de la vie citoyenne est à l'ordre du jour.

Les budgets des communes seront amputés d'après les révélations du Sénat de 21 milliards et non de 13 milliards comme annoncé par le gouvernement.

Le secrétaire d'Etat de la fonction publique nouvellement nommé est chargé de la suppression de 120 000 fonctionnaires des collectivités territoriales.

Il vient d'annoncer qu'il pourra faire 20 milliards d'économie.

La démolition à grande échelle des services publics et de santé est programmée.

Les services privatisés reviennent beaucoup plus chers aux habitants et ne rendent pas les mêmes services. Nous en avons un exemple avec la Poste. Cette administration a été longtemps le fleuron de notre pays.

Mais aujourd'hui, avec ses services privatisés, c'est devenu une véritable catastrophe.

Nous en avons un exemple dans notre village où lorsque le facteur est malade ou en congés ce sont des tournées entières à découvert pendant plusieurs jours.

Concernant le bureau de poste, j'ai reçu pendant les fêtes un sms du responsable qui m'informait que suite à un congé de maladie le bureau de poste serait fermé les 20 et 27 janvier. Il savait déjà qu'il aurait un malade un mois avant !

J'ai cru sur le moment à une farce mais c'est bien la réalité.

Comme je l'ai écrit aux habitants, nous partageons le mécontentement des administrés de la commune qui subissent des fermetures récurrentes et intempestives du bureau de poste du Rove ainsi que des problèmes de distribution du courrier.

Aussi nous allons rester très vigilants quant aux annonces qui m'ont été faites de créer deux emplois supplémentaires ainsi qu'un demi-emploi de conseiller financier au bureau de poste pour éviter les fermetures intempestives, et de maintenir un effectif complet et permanent à la distribution du courrier pour éviter les manques et les quartiers entiers non distribués.

J'en viens à la situation de notre commune par rapport aux logements sociaux et privés.

Je l'indiquais dans une lettre distribuée à tous les habitants : la loi SRU nous impose 25% de logements sociaux.

Nous en avons réalisé 252. La maison de retraite nous en compte 80.

Ce qui représente au total pour notre commune un parc locatif social de 332 logements.

Malgré ce chiffre important, nous restons déficitaires et il nous en manque environ 250 pour atteindre le quota.

Le comble est que nous avons déjà payé plus de 200 000 euros d'amende.

Mais du fait que nous n'avons pas réalisé de logements ses trois dernières années, nous allons devoir payer une nouvelle amende.

Le préfet nous met en demeure d'en réaliser 82 d'ici fin 2019.

J'ai donc délivré à BOUYGUES IMMOBILIER deux permis de construire sur 1 hectare de terrain : 1 permis de 2 bâtiments et un autre de 3 bâtiments pour un total de 96 logements sociaux locatifs.

Deux riverains ont déposé un recours au tribunal administratif, ce qui doit avoir pour effet soit d'annuler le projet, soit de le modifier, soit de le retarder.

Pour ma part, je comprends parfaitement leur décision mais il faut savoir qu'après ce permis il manquera encore environ 150 logements.

La Loi ALUR dite loi DUFLOT, ancienne ministre verte, a supprimé le coefficient d'occupation des sols.

Que font ainsi certains propriétaires ? Dès qu'ils ont 200 m² de terrain ils le vendent pour construire.

Et quand une villa se vend il s'y fait souvent plusieurs appartements à l'intérieur et on vend le terrain restant pour y construire une habitation.

Ainsi sur les trente dernières années, il a été construit 717 logements privés.

Tous ces permis génèrent du 25% de logements sociaux.

Au nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal, nous avons pris des mesures pour freiner sérieusement les constructions.

Ce n'est plus 40% d'emprise au sol mais 15% qui sont aujourd'hui appliqués sur les permis de construire.

Parallèlement, je suis intervenu au conseil de Métropole pour que le président demande à ce que la commune soit exonérée des 25%.

La métropole a demandé l'exonération de 28 communes.

Le ministre en a accordé seulement 4 :

Carnoux, Le Puy Sainte Réparade, St Martin de Crau et le Rove.

Je considère que c'est une grande victoire.

Cela fait des années que je me bats pour obtenir cette exonération et je ne peux que remercier le président GAUDIN de m'avoir aidé dans ce sens.

Dans le même temps, le ministre a multiplié par 4 ou 5 les amendes à d'autres communes. On peut s'estimer très heureux de notre situation.

Au Rove, nous avons préservé l'environnement.

Nous voulons rester un village et nous y arriverons.

Il y a actuellement 4 777 habitants.

La population a augmenté de 11% en cinq ans.

A terme, nous approcherons les 5000 habitants pour un territoire de 2 300 hectares.

Ce qui est certain c'est que nous resterons la commune la moins peuplée de la côte bleue avec le plus grand espace naturel en site classé.

Si notre village est aussi envié c'est aussi parce que l'on s'y sent en sécurité.

Notre village possède en effet des résultats très satisfaisants. Je parle ici sous le contrôle du commandant de gendarmerie de la brigade de Carry le Rouet présent dans cette salle.
Le Poste de la police municipale du ROVE est composé de 5 policiers municipaux.

La police municipale est installée dans des locaux ultra modernes situés face à l'Eglise, où un agent accueille les usagers, tous les jours ouvrés de l'année.
Elle est dotée, notamment, d'un véhicule avec sérigraphie, de moyens radios numériques, de la vidéoverbalisation et d'un système de vidéoprotection comptant à terme 75 caméras.
Nous avons ajouté dernièrement de nouvelles caméras pour renforcer la sécurité dans tous les établissements publics (écoles, mairie, gymnase, salle des fêtes, boulodrome).
La mission principale de la Police Municipale est d'assurer les pouvoirs de police du maire.
Il s'agit d'une **Police de Proximité**.

La coopération, avec la gendarmerie dirigée par le commandant de brigade se fait parfaitement.

Et je remercie le commandant de la coopération qui se fait en plus entre lui et moi concernant la sécurité de notre village.

J'en veux pour preuve les excellents résultats enregistrés.

Les statistiques de la gendarmerie indiquent depuis 2014 une baisse importante dans tous les domaines : une baisse des cambriolages de - 73%, une baisse des vols liés aux automobiles de - 38%, une baisse des vols en général de - 47% et une baisse de la délinquance générale de -32%.

Le plus important c'est que le taux d'élucidation a été multiplié par 5.

L'ancien préfet de police m'a dit un jour « monsieur le maire, vous avez raison quand vous dites qu'il n'y a pas de démocratie sans sécurité »

J'en viens au chapitre des réalisations.

L'année 2017 a été fructueuse.

Ce fut d'abord l'inauguration de la médiathèque municipale René Blanc.

Située en plein cœur du village, elle a été inaugurée le 3 juin 2017 et fonctionne depuis la rentrée de septembre.

Ce nouvel équipement culturel s'étend sur deux niveaux répartis sur 400 m².

En fond propre, la bibliothèque dispose actuellement de près de 6000 ouvrages en libre accès.

On dénombre environ 3000 livres pour la jeunesse et sensiblement l'équivalent pour le secteur adultes.

Mais notre catalogue va s'enrichir progressivement et régulièrement pour offrir un large choix à nos lecteurs.

Cet équipement s'adresse à tous les publics, public familial, intergénérationnel, enfants et adultes, adolescents et séniors.

Le secteur jeunesse a été créé avec une ambiance gaie, colorée et attrayante. Il est spécialement dédié aux enfants de 0 à 14 ans.

La nouvelle médiathèque René Blanc est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un espace multimédia y tient place avec un catalogue de 400 films Dvd, films familiaux, cultes, grands cycles de cinéma, auxquels s'ajoutent des Dvd documentaires.

Deux postes informatiques dédiés à la consultation internet sont mis à la disposition du public.

Notre médiathèque est connectée avec un accès libre à l'internet en WIFI.

Au niveau R-1, se tient l'atelier-thèque.

Comme son nom l'indique il s'agit d'un espace dédié aux ateliers que proposera l'équipe de la médiathèque en direction des enfants comme des adultes. Le but est de recevoir les scolaires et des expositions.

Il est équipé d'un système de vidéo-projection et de sonorisation ultramoderne.

La médiathèque est une réussite. Nous pouvons compter sur une équipe dynamique qui organise régulièrement des animations et des ateliers pour tous les publics.

La grande réalisation de l'année 2017 fut l'extension de notre groupe scolaire qui regroupe les écoles maternelle et élémentaire.

Le 4 septembre dernier, 547 élèves ont été accueillis au groupe scolaire.

Pour permettre l'ouverture de la 13ème classe en section élémentaire, il a fallu engager d'importants travaux d'extension avec la construction de deux classes supplémentaires au 1er étage.

C'est un véritable exploit qu'a réussi l'entreprise ACR dont je remercie vivement le responsable M. Gabriel Vella pour avoir mis ses équipes à pied d'œuvre 7jours/7 y compris la nuit.

Le chantier s'est déroulé dans un laps de temps très réduit au cours de l'été et dans des conditions très contraignantes.

Désormais, toutes les classes sont concentrées à l'étage ce qui permet de profiter pleinement de la classe informatique mobile qui je le rappelle fait de notre école une école pilote de la circonscription.

L'étage est desservi par un troisième escalier et un ascenseur.

De plus, le groupe est équipé d'une centrale incendie répondant aux normes de sécurité.

Enfin, la classe libérée au Rdc a permis d'agrandir le restaurant scolaire (pour porter la capacité à cinq réfectoires) qui accueille à ce jour 520 demi-pensionnaires soit 95% des effectifs !

Tous les enfants peuvent travailler dans de parfaites conditions au sein des deux écoles. Les enseignants sont satisfaits de même que l'inspecteur d'académie.

Le défi de notre groupe scolaire aujourd'hui : assurer la réussite de tous les élèves. Pour cela, je fais confiance aux enseignantes et aux enseignants.

Notre rôle à nous les élus c'est de tout mettre en œuvre pour leur en donner les moyens.

Je fais une petite parenthèse pour rappeler que chaque année au cours de l'élaboration du budget communal, j'invite tous les acteurs du village à des réunions de concertations. Celle avec les enseignants et les partenaires des écoles se déroulera le 30 janvier. Celle avec le personnel communal le 16 janvier, avec les retraités le 25 janvier et enfin avec les associations et la population le 1^{er} février.

Cela sera l'occasion à chacun de nous présenter leurs doléances et aux élus de pouvoir ainsi prévoir au mieux le budget communal.

Par ailleurs, dans le cadre du vote du budget, je vais proposer aux élus de ne pas augmenter les impôts locaux.

J'en reviens aux travaux.

2017 fut aussi l'installation des armoires de rue pour le raccordement à la fibre optique.

Il s'agit de travaux très importants qui vont permettre à terme d'avoir le très haut débit sur notre commune. Les premiers foyers seront équipés cette année.

Dans le cadre des travaux d'entretien et de réfection de voirie, nous avons réalisé des travaux de grosses réparations au chemin des héritages et au chemin du puits de l'œuvre, ainsi que des aménagements sur l'avenue du logis neuf et à la rue Jacques Duclos avec la création de trottoirs. Le tout pour une enveloppe totale de 200 000 euros.

Pour 2018, nous allons entreprendre des travaux de réfection de voirie au chemin de la bergerie et au chemin du campon ainsi qu'à la rue du Douard.

Un des gros chantiers de l'année sera celui du raccordement de la station d'épuration de Niolon au réseau d'assainissement du village et in fine vers celui de Marseille. Les travaux se termineront en 2019.

Nous sommes en train d'acquérir une parcelle de terrain jouxtant le parking de l'église afin de doubler sa capacité.

Ce qui portera à 350 places de stationnement gratuites au sein des cinq parkings du centre village et en périphérie des écoles.

Enfin, le grand chantier de 2018 sera celui de la route départementale.

Vous avez pu constater ces derniers mois des équipes qui travaillaient sur les abords de la route.

Nous en sommes à la phase de sondages des réseaux pluviaux et d'assainissement et de la cartographie de tous les équipements situés sous cette voie.

Une réunion entre les services de la métropole, du conseil de territoire et du département est prévue à la fin du mois en ma présence pour avancer sur ce projet qui prend du temps.

En ma qualité de vice-président de la métropole, c'est une affaire que je suis particulièrement de très près. Ces derniers mois, je suis intervenu plusieurs fois et assez énergiquement pour faire avancer ce dossier.

J'en viens maintenant à vous parler d'un projet qui a démarré en 2007 : celui de l'appellation Brousse du Rove en AOC.

Je suis très heureux de vous annoncer de manière très officielle qu'après dix années de travail, le comité des experts de l'Institut National des Appellations d'Origines (I.N.A.O) a validé à l'unanimité en fin d'année 2017 la demande d'appellation d'origine contrôlée pour la brousse du Rove.

Il ne reste que la parution au journal officiel qui doit intervenir dans ce premier semestre.

Il s'agit d'une grande nouvelle et d'une grande victoire pour notre environnement et pour notre patrimoine.

Aussi je veux féliciter notre chevrier, André GOUIRAN, ici présent à mes côtés sur la tribune, qui a été l'initiateur de ce projet avec le soutien de la Cabro d'Or et de la municipalité.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage d'une manière plus générale à toutes les personnes qui se dévouent au sein de la commune afin qu'il y fasse bon vivre.

Notre village est réputé pour la richesse de ses activités. On entend souvent dire « **le rove c'est animé** ».

Il y a les activités municipales qui sont très nombreuses tout au long de l'année en direction de toute la population.

Au cours des fêtes de noël les enfants, les familles rovenaines et les séniors ont été gâtés avec les cadeaux offerts par la municipalité, les spectacles et les animations.

Nous avons aussi la chance d'avoir un tissu associatif très développé.

Nous avons un village dynamique et c'est surtout grâce à vous car chacun d'entre-vous participe activement au rayonnement de notre village.

Je voudrais également rendre hommage aux élus qui m'entourent pour leur dévouement et au personnel communal pour leur service auprès de la population.

Le Rove c'est aussi le symbole de la proximité.

Nous y travaillons sans relâche pour préserver l'autonomie de notre village et la qualité de vie.

Pour terminer, je voudrais en ces temps si incertains, si troublés, vous adresser mes souhaits de bonheur, de santé, de Paix et d'amour pour l'année nouvelle qui ne peuvent être qu'accompagnés de vœux combattifs et fraternels.

En effet, si le bonheur reste une idée nouvelle, elle s'évanouit vite lorsqu'elle est éprouvée au cœur d'un océan de malheur et qu'une infime minorité conditionne la vie des autres.

Formons pour cette année nouvelle des vœux qui nous obligent toutes et tous celui de l'unité pour que reculent pauvreté et inégalités, et celui d'entendez le silence des armes pour écouter enfin le si beau chant du monde. Bonne Année.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite maintenant à lever ensemble le verre de l'amitié.